3e SÉANCE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Le jeudi 20 mars 2025 à 18 h 15
dans la grande classe de l'école de la Rose-des-Vents

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'assemblée et mot de bienvenue
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Procès-verbal
   - 3.1 Adoption du procès-verbal de la séance du 5 décembre 2024
   - 3.2 Suivi au procès-verbal
4. Questions du public
5. Étude de dossiers courants
   - 5.1 Budget annuel de l'établissement 2024-2025 (suivi)
   - 5.2 Critère de sélection d'une direction d'école (consultation)
   - 5.3 Prévision d'effectifs 2025-2026 : nombre d'élèves et organisation scolaire (consultation)
   - 5.4 Campagne de financement (suivi)
6. Correspondance
7. Délégué au comité de parents
8. Direction de l'établissement
   - 8.1
9. Autres membres
   - 9.1 Enseignants :
10. Autres objets d'étude
    - 10.1 _____
11. Questions du public
12. Date et heure de la prochaine séance
13. Levée de la séance

Valérie Bussières

Valérie Bussières, présidente

Anne-Josée Lemieux

Anne-Josée Lemieux, directrice

« Toute décision du conseil d'établissement doit être prise dans le meilleur intérêt des élèves. »
(Article 64, LIP)